



LISTE INTERBANCAIRE CODES MOTIFS DE REJET/RETOUR ET AUTRES EXCEPTIONS

**Virements SEPA
Prélèvements SEPA,
LCR, BOR, Chèques**

Pour les restitutions clientèles

Brochure destinée à la clientèle

Décembre 2019

Version 9



ⓘ AVIS AUX LECTEURS ⓘ

Cette brochure annule et remplace la brochure « Liste interbancaire des codes motifs de rejet/retour » version 8 de décembre 2018.

Elle fournit la liste interbancaire des codes motifs de rejet et/ou retour utilisés dans les relevés de compte aux normes CFONB et dans les restitutions clientèles aux formats ISO 20022 publiées par ailleurs par le CFONB. Elle précise aussi la correspondance entre les codes CFONB et les codes ISO utilisés dans les messages au format ISO 20022.

Dans le cadre du projet SEPA, sont intégrées à cette brochure les évolutions apportées aux codes motifs interbancaires définis par le CFONB/GUF pour les versions applicables à compter du 17 novembre 2019 des "schemes" de l'EPC (virement SEPA version 2019 version 1.0, virement SEPA Instantané version 2019 version 1.0, prélèvement SEPA Core version 2019 version 1.0, et prélèvement SEPA interentreprises version 2019 version 1.0 et les guides de mise en œuvre correspondants).

Remarques importantes

Il est apparu nécessaire d'intégrer les codifications des rejets et des retours liées aux transactions SEPA et de présenter de manière consolidée les différents motifs de rejets des autres moyens de paiements dont les descriptions figuraient dans de multiples documents distincts.

Les rejets sont présentés par famille de services de paiements.

Cette brochure comprend :

- ✚ Les motifs de rejets relatifs :
 - à la famille du virement SEPA : une colonne « virement SEPA » et virement SEPA Instantané permet d'identifier les codes CFONB utilisés ou non dans le cadre de ces moyens de paiement,
 - rejet et retour d'opérations initiales par la banque du bénéficiaire ;
 - demandes de restitution des fonds à l'initiative de la banque ou du client (Recalls) correspondant à un virement SEPA ou à un virement SEPA instantané émis suite à un doublon, une erreur technique ou une fraude
 - demande émise par la banque de l'émetteur
 - réponse positive ou négative émise par la banque du bénéficiaire
 - demandes de retour de fonds à l'initiative du client (Request for Recall by the Originator RFRO) applicable à un virement SEPA et aux virements SEPA Instantanés émis suite à une erreur de bénéficiaire ou pour une autre raison :
 - demande émise par la banque de l'émetteur à la demande de ce dernier
 - réponse positive ou négative émise par la banque du bénéficiaire
 - à la famille du prélèvement SEPA : des colonnes « prélèvement SEPA CORE » et « prélèvement SEPA interentreprises » permettent d'identifier les codes CFONB utilisés ou non dans le cadre de ces moyens de paiement,

- aux effets de commerce et aux chèques
- + Une synthèse des codes utilisés pour l'ensemble des services de paiements disponibles sur les territoires de la République française, de la Principauté de Monaco, des Collectivités du Pacifique (à l'exception du prélèvement SEPA interentreprises pour les Collectivités).
- + Un tableau de correspondance entre les motifs ISO et CFONB. Il convient de signaler que certains codes CFONB ne sont pas utilisables dans le cadre des transactions SEPA.

Les codes motifs de rejets applicables aux cartes bancaires ne sont pas traités dans cette brochure.

Afin de faciliter la lecture de cette brochure, une couleur a été attribuée à chaque famille de services de paiements SEPA¹.

¹ Légende :

- Codes motifs CFONB relatifs aux virements SEPA
- Codes motifs CFONB relatifs aux Virements SEPA Instantanés
- Codes motifs CFONB relatifs aux Recalls de virements SEPA et de virements SEPA Instantanés et aux réponses aux Recalls
- Codes motifs CFONB relatifs à la procédure de demande de retour de fonds à l'initiative du client
- Codes motifs CFONB relatifs aux prélèvements SEPA
- Codes motifs CFONB relatifs aux prélèvements SEPA et prélèvements SEPA interentreprises.

SOMMAIRE

1. VIREMENTS SEPA -----	6
1.1. CODES MOTIFS CFONB RELATIFS AUX REJETS/RETOURS DE VIREMENTS SEPA -----	6
1.2. CODES MOTIFS CFONB RELATIFS AUX CONFIRMATIONS NEGATIVES DE VIREMENT SEPA INSTANTANE -----	9
1.3. CODES MOTIFS CFONB RELATIFS AUX RECALLS DE VIREMENTS SEPA ET DE VIREMENTS SEPA INSTANTANES ET AUX REPONSES AUX RECALLS -----	12
1.3.1. <i>Emission par la banque de l'émetteur d'une demande de restitution des fonds à l'initiative de la banque ou du client (Recall)</i>	13
1.3.2. <i>Réponse positive ou négative émise par la banque du bénéficiaire</i>	14
1.4. CODES MOTIFS CFONB RELATIFS A LA PROCEDURE DE DEMANDE DE RETOUR DE FONDS A L'INITIATIVE DU CLIENT (REQUEST FOR RECALL BY THE ORIGINATOR RFRO) DE VIREMENTS SEPA ET AUX VIREMENTS SEPA INSTANTANES ET AUX REPONSES AUX RFRO.-----	16
1.4.1. <i>Emission par la banque de l'émetteur d'une demande de retour des fonds à l'initiative du client (Request for Recall by the Originator RFRO)</i>	17
1.4.2. <i>Réponse positive ou négative émise par la banque du bénéficiaire</i>	18
2. PRELEVEMENTS SEPA. -----	20
2.1. CODES MOTIFS CFONB RELATIFS AUX PRELEVEMENTS SEPA ET PRELEVEMENTS SEPA INTERENTREPRISES. -----	20
3. EFFETS DE COMMERCE - LETTRE DE CHANGE RELEVE / BILLET A ORDRE RELEVE -----	27
3.1. CODES MOTIFS SPECIFIQUES AU REJET D'UNE LETTRE DE CHANGE RELEVE (LCR) OU D'UN BILLET A ORDRE RELEVE (BOR) PAR LA BANQUE DU REMETTANT A SON CLIENT-----	27
3.2. CODES MOTIFS CFONB RELATIFS AUX LCR/BOR -----	28
4. CODES MOTIFS DE REJET RELATIFS AUX CHEQUES -----	31
5. RECAPITULATIF DES CODES CFONB APPLICABLES A L'ENSEMBLE DES MOYENS DE PAIEMENT -----	33
6. TABLEAUX DE CORRESPONDANCE ENTRE LES CODES MOTIFS ISO ET CFONB -----	38
6.1. TABLEAU DE CORRESPONDANCE POUR LES OPERATIONS SEPA-----	38
6.2. TABLEAU DE CORRESPONDANCE POUR LES OPERATIONS NATIONALES-----	51



1. Virements SEPA

Les termes anglais correspondant aux moyens de paiements SEPA sont définis dans les brochures relatives aux virements SEPA., disponibles sur le site du CFONB (<http://www.cfonb.org>)

1.1. Codes motifs CFONB relatifs aux rejets/retours de virements SEPA

Code CFONB	Code ISO	LIBELLE STANDARD (24 caractères) « virements SEPA »	REGLES D'UTILISATION RELATIVES AUX VIREMENTS SEPA
12	AC01	COORD. BANC. INEXPLOIT.	Les coordonnées bancaires du destinataire IBAN ou code établissement/code guichet/numéro de compte ne sont pas reconnues par la banque domiciliaire. S'applique au rejet (Reject) et au retour (Return).
14	AC04	CPTE SOLDE CLOTURE VIRE	Le client a soldé son compte ou bien le compte a été clôturé, transféré dans un autre guichet de la banque ou du groupe bancaire. S'applique au retour (Return)
29	ED05	REGLEMENT IMPOSSIBLE	Le règlement du transfert de crédit SEPA a échoué. (La banque initiatrice ou le CSM doit déclarer une défaillance de règlement) S'applique au Reject
34	AC06	OPPOSITION SUR COMPTE	Le compte du bénéficiaire est frappé d'opposition ou bloqué. La date d'opposition doit précéder la date de règlement interbancaire de l'opération. S'applique au retour (Return)



Code CFONB	Code ISO	LIBELLE STANDARD (24 caractères) « virements SEPA »	REGLES D'UTILISATION RELATIVES AUX VIREMENTS SEPA
35	MD07	TITULAIRE DECEDE	Titulaire du compte décédé (bénéficiaire) S'applique au retour (Return)
52	AG02	CODE OPERATION INCORRECT	Le code opération indiqué est incorrect Le format de fichier est invalide S'applique au rejet (Reject) et au retour (Return)
54	BE04	ADRESSE INVALIDE	L'adresse indiquée ne correspond pas à celle du titulaire du compte. S'applique au retour (Return)
57	FF01	FORMAT INVALIDE	Format de fichier invalide. S'applique au rejet (Reject)
58	MS02	SUR ORDRE DU CLIENT (Bénéficiaire)	S'applique au retour (Return)
59	MS03	RAISON NON COMMUNIQUEE	La banque destinataire n'a pas communiqué de raison spécifique. S'applique au rejet (Reject) et au retour (Return).
60	RC01	CODE BANQUE INCORRECT	Le code BIC de la banque destinataire est inexploitable. S'applique au rejet (Reject) et au retour (Return)
61	TM01	HEURE LIMITE DEPASSEE	Fichier reçu après le cut-off time (heure limite) S'applique au rejet (Reject).



Code CFONB	Code ISO	LIBELLE STANDARD (24 caractères) « virements SEPA »	REGLES D'UTILISATION RELATIVES AUX VIREMENTS SEPA
62	RR01/ RR02/ RR03/ RR04	MOTIF REGLEMENTAIRE	Le rejet/retour est dû à une contrainte réglementaire (ex : une donnée réglementaire est absente) S'applique au rejet (Reject), retour (Return)
64	AM05	DOUBLON	Opération dupliquée. S'applique au rejet (Reject), retour (Return)
88	CNOR	BANQUE HORS ECHANGES	Le BIC de la banque du bénéficiaire (CNOR) n'est pas enregistré auprès du système d'échange utilisé pour la transaction. S'applique au rejet (Reject), retour (Return)
88	DNOR	BANQUE HORS ECHANGES	Le BIC du donneur d'ordre (DNOR) n'est pas enregistré auprès du système d'échange utilisé pour la transaction. S'applique au rejet (Reject),
99	AG01	OPERATION NON ADMISE	Pour des raisons réglementaires, ce compte n'admet pas les virements SEPA S'applique au retour (Return)



1.2. Codes motifs CFONB relatifs aux confirmations négatives de virement SEPA instantané

Attention : Pour le virement SEPA instantané, certains codes rejets revêtent une règle d'utilisation différente de celle du virement SEPA

Code CFONB	Code ISO	LIBELLE STANDARD (24 caractères) « virement SEPA Instantané»	REGLES D'UTILISATION RELATIVES AUX VIREMENTS SEPA INSTANTANE
12	AC01	COORD. BANC. INEXPLOIT.	Dans ce qui suit, les codes motifs CFONB liés à un virement SEPA instantané s'appliquent toujours avant règlement et les rejets s'appliquent sans délai. Les coordonnées bancaires du destinataire IBAN/BIC ou code établissement/code guichet/numéro de compte ne sont pas reconnues par la banque domiciliataire.
14	AC04	CPTÉ SOLDE CLOTURE VIRE	Le client a soldé son compte ou bien le compte a été clôturé, transféré.
21	AB07	SERVICE INDISPONIBLE	L'un quelconque des intervenants dans la procédure de traitement du virement SEPA instantané n'est pas disponible.
22	AB08	SERVICE INDISPONIBLE	La banque du bénéficiaire n'est pas disponible pour assurer le service (hors ligne).
23	AB09	ERREUR TRAITEMENT	Erreur de traitement de la banque du bénéficiaire
24	AB10	ERREUR TRAITEMENT	Erreur de traitement de la banque intermédiaire (participante au système d'échange temps réel)
25	AG09	PAIEMENT NON RECU	Paiement d'origine non reçu par la banque du bénéficiaire suite à la réception d'une demande d'investigation de la banque du donneur d'ordre.



Code CFONB	Code ISO	LIBELLE STANDARD (24 caractères) « virement SEPA Instantané»	REGLES D'UTILISATION RELATIVES AUX VIREMENTS SEPA INSTANTANE Dans ce qui suit, les codes motifs CFONB liés à un virement SEPA instantané s'appliquent toujours avant règlement et les rejets s'appliquent sans délai.
26	AG10	SUSPENSION	L'un quelconque des intervenants est suspendu temporairement du système d'échange temps réel
27	AG11	SUSPENSION	La banque du bénéficiaire est suspendue temporairement du système d'échange temps réel
28	AM02	MONTANT NON AUTORISE	Le montant du virement excède le montant autorisé. L'opération ne peut pas être exécutée.
29	AM23	REGLEMENT IMPOSSIBLE	La banque du donneur d'ordre ne dispose pas momentanément des fonds pour exécuter la transaction.
34	AC06	OPPOSITION SUR COMPTE	Le compte du bénéficiaire est frappé d'opposition ou bloqué. La date d'opposition doit précéder la date de règlement interbancaire de l'opération.
35	MD07	TITULAIRE DECEDE	Titulaire du compte décédé (bénéficiaire)
52	AG02	CODE OPERATION INCORRECT	Le code opération indiqué est incorrect Le format de fichier est invalide
54	BE04	ADRESSE INVALIDE	L'adresse indiquée ne correspond pas à celle du titulaire du compte.
58	MS02	SUR ORDRE DU CLIENT <i>(bénéficiaire)</i>	Le bénéficiaire ne souhaite pas être crédité du virement SEPA instantané.



Code CFONB	Code ISO	LIBELLE STANDARD (24 caractères) « virement SEPA Instantané»	REGLES D'UTILISATION RELATIVES AUX VIREMENTS SEPA INSTANTANE Dans ce qui suit, les codes motifs CFONB liés à un virement SEPA instantané s'appliquent toujours avant règlement et les rejets s'appliquent sans délai.
59	MS03	RAISON NON COMMUNIQUEE	La banque destinataire n'a pas communiqué de raison spécifique.
60	RC01	CODE BANQUE INCORRECT	Le code BIC de la banque est inexploitable.
61	AB05 AB06 TM01	HEURE LIMITE DEPASSEE	Le délai maximum d'exécution (Time out) constaté par l'un des intervenants est dépassé L'opération n'a pas pu être traitée dans le délai se rapportant au virement SEPA instantané.
62	RR01 RR02 RR03 RR04	MOTIF REGLEMENTAIRE	Absence du numéro de compte du donneur d'ordre ou de son identification Absence du nom ou de l'adresse du donneur d'ordre. Absence du nom ou adresse du bénéficiaire Code rejet dédié en cas d'AML-CFT embargos côté banque du bénéficiaire.
64	AM05	DOUBLON	Opération dupliquée.
88	CNOR DNOR	BANQUE HORS ECHANGES	Le BIC de la banque du bénéficiaire (CNOR) ou du donneur d'ordre (DNOR) n'est pas enregistré auprès du système d'échange utilisé pour la transaction.



Code CFONB	Code ISO	LIBELLE STANDARD (24 caractères) « virement SEPA Instantané»	REGLES D'UTILISATION RELATIVES AUX VIREMENTS SEPA INSTANTANE Dans ce qui suit, les codes motifs CFONB liés à un virement SEPA instantané s'appliquent toujours avant règlement et les rejets s'appliquent sans délai.
99	AG01	OPERATION NON ADMISE	Pour des raisons réglementaires, ce compte n'admet pas les virements SEPA instantanés

1.3. Codes motifs CFONB relatifs aux Recalls de virements SEPA et de virements SEPA instantanés et aux réponses aux Recalls

Le Recall de virement SEPA ou virement SEPA instantané est une opération par laquelle une banque demande (éventuellement sur ordre motivé – et accepté – de son client) à une autre banque de lui restituer des fonds correspondant à un virement SEPA ou à un virement SEPA instantané émis par erreur.

La banque du bénéficiaire a l'obligation de répondre (réponse positive ou négative) à une demande de restitution de fonds (Recall). Toutefois, dans le cas exceptionnel où aucune réponse ne lui a été apportée, la banque du donneur d'ordre peut relancer son confrère par un message de relance normalisé à partir du 16ème jour ouvrable* suivant l'émission de la demande de retour de fonds initiale.

Ce message de relance existe également pour la demande de retour de fonds initiale faite à l'initiative du client (RFRO).



1.3.1. Emission par la banque de l'émetteur d'une demande de restitution des fonds à l'initiative de la banque ou du client (Recall)

Code CFONB	Code ISO	LIBELLE STANDARD (24 caractères) « Recall de Virement SEPA ou de Virement SEPA Instantané »	REGLES D'UTILISATION RELATIVES AU RECALL
31	FRAD	PAS D'AUTORISATION	Le Recall peut être utilisé dans le cas d'une émission frauduleuse de virement SEPA/ virement SEPA instantané (FRAD)
57	TECH	FORMAT INVALIDE TECH	Virement SEPA/ virement SEPA instantané non conforme dû à un problème technique
64	DUPL	DOUBLON	Le virement SEPA/ virement SEPA instantané est émis en double.



1.3.2. Réponse positive ou négative émise par la banque du bénéficiaire

Code CFONB	Code ISO	LIBELLE STANDARD (24 caractères) Réponse positive ou négative à une demande de « Recall de Virement SEPA ou de Virement SEPA Instantané »	REGLES D'UTILISATION RELATIVES aux réponses à un Recall
14	AC04	CPTÉ SOLDE CLOTURE VIRE	S'applique à la réponse négative à un Recall
20	AM04	PROVISION INSUFFISANTE	S'applique à la réponse négative à un Recall Absence totale ou partielle de provision, le rejet étant fait pour la <u>totalité du montant</u> .
25	NOOR	PAIEMENT NON RECU	S'applique à la réponse négative à un Recall L'opération d'origine n'a pas été reçue
31	NOAS	PAS D'AUTORISATION	S'applique à la réponse négative à un Recall Pas de réponse du bénéficiaire
58	CUST	SUR ORDRE DU CLIENT (bénéficiaire)	S'applique à la réponse négative à un Recall Le bénéficiaire refuse de restituer les fonds



Code CFONB	Code ISO	LIBELLE STANDARD (24 caractères) Réponse positive ou négative à une demande de « Recall de Virement SEPA ou de Virement SEPA Instantané »	REGLES D'UTILISATION RELATIVES aux réponses à un Recall
62	LEGL	MOTIF REGLEMENTAIRE	S'applique à la réponse négative à un Recall. Les fonds ne peuvent être remboursés pour des raisons réglementaires
65	FOCR	RETOUR SUITE DEMANDE	S'applique à la réponse positive à un Recall La banque bénéficiaire accepte la demande de restitution de fonds pour rembourser les fonds au donneur d'ordre ou à la banque du donneur d'ordre.
71	ARDT	RECU A TORT / DEJA REGLE	S'applique à la réponse négative à un Recall. L'opération d'origine a déjà été retournée

1.4. Codes motifs CFONB relatifs à la procédure de demande de retour de fonds à l'initiative du client (Request for Recall by the Originator RFRO) de virements SEPA et aux virements SEPA Instantanés et aux réponses aux RFRO.

Le RFRO est une demande de retour de fonds pouvant être initiée par la banque du donneur d'ordre sur demande de son client. Le RFRO se rapporte à un virement SEPA précédemment émis et doit respecter l'un des motifs repris ci-dessous.

La banque du bénéficiaire a l'obligation de répondre (réponse positive ou négative) à une demande de retour de fonds (RFRO). Toutefois, dans le cas exceptionnel où aucune réponse ne lui a été apportée, la banque du donneur d'ordre peut relancer son confrère par un message de relance normalisé à partir du 16^{ème} jour ouvrable* suivant l'émission de la demande de retour de fonds initiale.

Ce message de relance existe également pour la demande de restitution de fonds (Recall).

Important :

Les motifs de Recall existants (doublon, technique et fraude)

ne doivent en aucun cas être utilisés dans le cadre de cette procédure de demande de RFRO.



1.4.1. Emission par la banque de l'émetteur d'une demande de retour des fonds à l'initiative du client (Request for Recall by the Originator RFRO)

Code CFONB	Code ISO	LIBELLE STANDARD (24 caractères) « Request for Recall by the Originator (RFRO) de Virement SEPA ou de Virement SEPA Instantané »	REGLES D'UTILISATION RELATIVES AU RFRO
12	AC03	COORD. BANC. INEXPLOIT. (IBAN d'origine erroné)	Le donneur d'ordre a adressé un virement SEPA / virement SEPA instantané sous un mauvais IBAN
58	CUST	SUR ORDRE DU CLIENT	Sur ordre du client sans raison spécifique
73	AM09	MONTANT CONTESTE (montant d'origine erroné)	Le donneur d'ordre a adressé un virement SEPA / virement SEPA instantané sous un mauvais montant

La banque du donneur d'ordre devra informer son client donneur d'ordre que le retour de fonds n'est pas garanti. En effet, l'acceptation du retour de fonds dépend de l'accord du bénéficiaire².

² Cet accord est soumis à conditions



1.4.2. Réponse positive ou négative émise par la banque du bénéficiaire

Code CFONB	Code ISO	LIBELLE STANDARD (24 caractères) « Request for Recall by the Originator (RFRO) de Virement SEPA ou de Virement SEPA Instantané »	REGLES D'UTILISATION RELATIVES aux réponses à un RFRO
14	AC04	CPTÉ SOLDE CLOTURE VIRE	S'applique à la réponse négative à un RFRO
20	AM04	PROVISION INSUFFISANTE	S'applique à la réponse négative à un RFRO. La provision sur le compte de paiement du bénéficiaire n'est pas suffisante pour payer le montant total de la transaction.
25	NOOR	PAIEMENT NON RECU	S'applique à la réponse négative à un RFRO L'opération d'origine n'a pas été reçue
31	NOAS	PAS D'AUTORISATION	S'applique à la réponse négative à un RFRO Pas de réponse du bénéficiaire



Code CFONB	Code ISO	LIBELLE STANDARD (24 caractères) « Request for Recall by the Originator (RFRO) de Virement SEPA ou de Virement SEPA Instantané »	REGLES D'UTILISATION RELATIVES aux réponses à un RFRO
58	CUST	SUR ORDRE DU BENEFICIAIRE	S'applique à la réponse négative à un RFRO Le bénéficiaire refuse de restituer les fonds
62	LEGL	MOTIF REGLEMENTAIRE	S'applique à la réponse négative à un RFRO Les fonds ne peuvent être remboursés pour des raisons réglementaires
65	FOCR	RETOUR SUITE DEMANDE	S'applique à la réponse positive à un RFRO La banque bénéficiaire accepte la demande de restitution de fonds pour rembourser les fonds au donneur d'ordre ou à la banque du donneur d'ordre.

2. Prélèvements SEPA.

Les termes anglais correspondant aux moyens de paiements SEPA sont définis dans les brochures relatives aux prélèvements SEPA, disponibles sur le site du CFONB (<http://www.cfonb.org>)

2.1. Codes motifs CFONB relatifs aux prélèvements SEPA et prélèvements SEPA interentreprises.

CODE CFONB	CODE ISO	LIBELLE STANDARD (24 caractères) « Famille des prélèvements SEPA »	③ Prélèvement SEPA	④ Prélèvement SEPA Interentreprises	REGLES D'UTILISATION RELATIVES ③ aux prélèvements SEPA ④ aux prélèvements SEPA interentreprises
12	AC01	COORD. BANC. INEXPLOIT.	X	X	Les coordonnées du débiteur BIC/IBAN ne sont pas reconnues par la banque domiciliataire ③ S'applique au rejet (Reject) et au retour (Return). ④ S'applique au rejet (Reject) et au retour (Return).
14	AC04	CPTÉ SOLDE CLOTURE VIRE	X	X	③ S'applique au rejet (Reject) et au retour (Return). ④ S'applique au rejet (Reject) et au retour (Return).

CODE CFONB	CODE ISO	LIBELLE STANDARD (24 caractères) « Famille des prélèvements SEPA »	③ Prélèvement SEPA	④ Prélèvement SEPA Interentreprises	REGLES D'UTILISATION RELATIVES
18	BE05	EMETTEUR NON RECONNU	X	X	L'identifiant Créancier SEPA (ICS) est absent ou incohérent (structure de l'ICS par exemple) ③ S'applique au rejet (Reject) et au retour (Return) ④ S'applique au rejet (Reject) et au retour (Return)
20	AM04	PROVISION INSUFFISANTE	X	X	Absence totale ou partielle de provision, le rejet étant fait pour la <u>totalité du montant</u> ③ ④ S'applique au rejet (Reject) et au retour (Return).
29	ED05	REGLEMENT IMPOSSIBLE	X	X	③ ④ S'applique au rejet (Reject)
31	MD01	PAS D'AUTORISATION	X	X	③ Le débiteur conteste la transaction pour absence de consentement (mandat inexistant, révoqué ou caduc). S'applique au rejet (Reject), au retour (Return) et au remboursement (Refund) d'une opération non autorisée. Le compte du débiteur est un compte de consommateur



CODE CFONB	CODE ISO	LIBELLE STANDARD (24 caractères) « Famille des prélèvements SEPA »	③ Prélèvement SEPA	④ Prélèvement SEPA Interentreprises	REGLES D'UTILISATION RELATIVES ③ aux prélèvements SEPA ④ aux prélèvements SEPA interentreprises
31	AC13	PAS D'AUTORISATION		X	④ S'applique au rejet (Reject) et au retour (Return).
34	AC06	OPPOSITION SUR COMPTE	X	X	Opposition sur compte/compte bloqué/prélèvement SEPA interdit sur ce compte ③ S'applique au rejet (Reject) et au retour (Return). ④ S'applique au rejet (Reject) et au retour (Return).

CODE CFONB	CODE ISO	LIBELLE STANDARD (24 caractères) « Famille des prélèvements SEPA »	③ Prélèvement SEPA	④ Prélèvement SEPA Interentreprises	REGLES D'UTILISATION RELATIVES
35	MD07	TITULAIRE DECEDE	X		<p>③ aux prélèvements SEPA ④ aux prélèvements SEPA interentreprises</p> <p>La date du décès doit précéder la date d'échéance ou de règlement interbancaire de l'opération.</p> <p>③ S'applique au rejet (Reject) et au retour (Return).</p>
52	AG02	CODE OPERATION INCORRECT	X	X	<p>Le code opération indiqué est incorrect La séquence de présentation est incorrecte (par exemple : émission récurrent après un one off) Le format du fichier est invalide</p> <p>③ ④ S'applique au rejet (Reject)</p>
57	FF01	FORMAT INVALIDE	X	X	<p>Format de fichier invalide.</p> <p>③ ④ S'applique au rejet (Reject).</p>
58	MS02	SUR ORDRE DU CLIENT (débiteur)	X	X	<p>Sur ordre du client/refus du débiteur</p> <p>③ ④ S'applique au refus du débiteur avant règlement (Refusal), au rejet (Reject), au retour (Return) et au reversement (Reversal).</p>



CODE CFONB	CODE ISO	LIBELLE STANDARD (24 caractères)	③ Prélèvement SEPA	④ Prélèvement SEPA Interentreprises	REGLES D'UTILISATION RELATIVES
		« Famille des prélèvements SEPA »			③ aux prélèvements SEPA ④ aux prélèvements SEPA interentreprises
59	MS03	RAISON NON COMMUNIQUEE	X	X	La banque destinataire n'a pas communiqué de raison spécifique ③ ④ S'applique au rejet (Reject), au retour (Return) et au reversement (Reversal)
60	RC01	CODE BANQUE INCORRECT	X	X	Le code de la banque destinataire est incorrect ou inexploitable (ou identifiant bancaire incorrect - BIC) ③ ④ S'applique au rejet (Reject)
62	RR01 RR02 RR03 RR04	MOTIF REGLEMENTAIRE	X	X	Le rejet/retour est dû à une contrainte réglementaire (ex : une donnée réglementaire est absente) ③ ④ S'applique au rejet (Reject) et au retour (Return).
63	SL01	SERVICE SPECIFIQUE	X	X	Service spécifique fourni par la banque du débiteur ③ ④ S'applique au rejet (Reject) et au retour (Return)

CODE CFONB	CODE ISO	LIBELLE STANDARD (24 caractères) « Famille des prélèvements SEPA »	③ Prélèvement SEPA	④ Prélèvement SEPA Interentreprises	REGLES D'UTILISATION RELATIVES
64	AM05	DOUBLON	X	X	Opération dupliquée ③ ④ S'applique au rejet (Reject), au retour (Return) et au reversement (Reversal)
66	MD02	DONNEE MANDAT INCORRECTE	X	X	Une ou plusieurs données du mandat sont absentes ou erronées ③ ④ S'applique au rejet (Reject)
80	MD06	CONTESTATION DEBITEUR	X		Contestation par le débiteur d'une transaction autorisée dans les 8 semaines qui suivent le débit : ③ S'applique au remboursement (Refund). ④ La banque du débiteur n'est pas autorisée à émettre ce code motif car le débiteur n'est pas en droit de demander à sa banque le remboursement d'un prélèvement SEPA interentreprises autorisé une fois que le montant est débité de son compte.
88	CNOR DNOR	BANQUE HORS ECHANGES	X	X	③ ④ Le BIC de la banque du débiteur (DNOR) ou du créancier (CNOR) n'est pas enregistré auprès du système d'échange utilisé pour la transaction. S'applique au rejet (Reject)



CODE CFONB	CODE ISO	LIBELLE STANDARD (24 caractères) « Famille des prélèvements SEPA »	③ Prélèvement SEPA	④ Prélèvement SEPA Interentreprises	REGLES D'UTILISATION RELATIVES
99	AG01	OPERATION NON ADMISE	X		③ aux prélèvements SEPA ④ aux prélèvements SEPA interentreprises ③ Délais de présentation non admis Ce compte n'admet pas les prélèvements SEPA en raison de sa nature ④ S'applique au rejet (Reject) et au retour (Return).

3. Effets de commerce - Lettre de Change Relevé / Billet à Ordre Relevé

3.1. Codes motifs spécifiques au rejet d'une Lettre de change relevé (LCR) ou d'un Billet à ordre relevé (BOR) par la banque du remettant à son client

L'utilisation de ces codes est facultative. Avant toute utilisation, le client et la banque s'assureront que les logiciels utilisés par le client les acceptent.

Code	LIBELLE STANDARD (24 caractères)	REGLES D'UTILISATION
01	ENDOS ERRONE	Le nom du tireur est absent de la zone C2 de l'enregistrement 07.
02	ECHEANCE HORS LIMITE	La date d'échéance de l'effet est postérieure au délai de conservation fixé par la banque.
03	DATE INCOHERENTE	La date d'échéance n'appartient pas au calendrier grégorien (par exemple 30/02/99).
04	RECLAMATION PARTIELLE	Le remettant a demandé de présenter l'effet pour un montant inférieur à sa valeur d'origine ; la partie non présentée dans le système d'échanges lui est restituée avec ce motif.
05	RECLAMATION TOTALE	Le remettant a demandé de ne plus présenter l'effet.
06	NON RETOUR D'ACCEPTATION	L'effet papier n'est jamais revenu suite à la demande d'acceptation faite au tiré.

3.2. Codes motifs CFONB relatifs aux LCR/BOR

Code CFONB	LIBELLE STANDARD (24 caractères) « LCR – BOR »	REGLES D'UTILISATION
11	ANNULATION BANCAIRE	Annulation d'une opération compensée à tort suite à un incident technique dans la banque.
12	COORD. BANC. INEXPLOIT.	Les coordonnées bancaires du destinataire (code établissement, code guichet ou numéro de compte) ne sont pas reconnues par la banque domiciliaire.
13	CREANCE NON IDENTIFIABLE	Référence "tiré" absente ou incorrecte sur le document ou l'enregistrement remis par la banque domiciliaire à son client. Ce code fait l'objet d'un suivi statistique de la Banque de France et les enregistrements correspondant doivent comporter le n° SIREN.
14	CPTE SOLDE CLOTURE VIRE	Le client a soldé son compte ou bien le compte a été clôturé, transféré dans un autre guichet de la banque ou du groupe bancaire.
16	DESTINATAIRE NON RECONNU	Le nom du destinataire n'est pas précisé ou ne correspond pas aux coordonnées bancaires.
18	EMETTEUR NON RECONNU	Émetteur non précisé ou non identifiable.
19	CREANCE CEDEE A AUTRE BQ	Le tiré a reçu une notification émanant d'une banque différente du banquier présentateur. Ce code fait l'objet d'un suivi statistique de la Banque de France et les enregistrements correspondants doivent comporter le n° SIREN.
20	PROVISION INSUFFISANTE	<ul style="list-style-type: none"> - Compte sans provision. - Paiement partiel à l'initiative de la banque domiciliaire faute de provision suffisante. Un effet payé partiellement ne peut pas faire l'objet d'un autre rejet, sauf accord entre les parties.
31	PAS D'ORDRE DE PAYER	<p>Pas de réponse du client au relevé d'effets à payer.</p> <p>A n'utiliser qu'en l'absence d'instructions du tiré.</p>



Code CFONB	LIBELLE STANDARD (24 caractères) « LCR – BOR »	REGLES D'UTILISATION
32	DECISION JUDICIAIRE	Le client tiré a fait l'objet d'une décision de justice au titre d'une procédure collective.
34	OPPOSITION SUR COMPTE	Le compte du tiré est frappé d'opposition ou bloqué suite à une saisie attribution, une saisie conservatoire ou un avis à tiers détenteur. La date d'opposition doit précéder la date d'échéance ou de règlement interbancaire de l'opération.
35	TITULAIRE DECEDE	Le client tiré de l'effet est décédé (entrepreneur individuel). La date du décès doit précéder la date d'échéance ou de règlement interbancaire de l'opération.
39	NE PAIE QUE LCRA ou BOR	Le tiré a donné des instructions pour ne payer que les effets qu'il a préalablement acceptés ou des BOR qu'il a émis et la notification de la décision du client doit avoir été portée à la connaissance de la Banque de France préalablement. Les enregistrements correspondants doivent comporter le n° SIREN.
70	TIRAGE CONTESTE	Litiges (sauf cas couverts par les motifs 71, 73 et 74). Pas de facture ou facturation contestée, marchandise non conforme ou défectueuse, livraison non reçue, marchandise retournée au fournisseur, etc.
71	RECU A TORT / DEJA REGLE	Opération déjà réglée par le biais d'un autre moyen de paiement ou opération en double.
72	CODE ACCEPTATION ERRONE	Absence ou présence d'un code d'acceptation ne correspondant pas à la réalité. Les enregistrements correspondants doivent comporter le n° SIREN.
73	MONTANT CONTESTE	Avoir non pris en considération. Montant de l'effet différent de la facturation.
74	DATE ECHEANCE CONTESTEE	La date d'échéance ne correspond pas à celle qui a été convenue.
75	DEMANDE DE PROROGATION	Bien que la date d'échéance de l'opération soit bien celle qui a été convenue, le tiré demande un délai supplémentaire.
76	RECLAMATION TARDIVE	Le tireur a réclamé l'effet après présentation par sa banque. Le tiré utilise ce motif en accord avec le tireur.



Code CFONB	LIBELLE STANDARD (24 caractères) « LCR – BOR »	REGLES D'UTILISATION
88	BANQUE HORS ECHANGES	La banque qui assurait les échanges ou la banque domiciliataire ne participe plus aux échanges.
90	PAIEMENT PARTIEL DU TIRE	Paiement partiel résultant d'une contestation entre le tireur et le tiré ne devant pas masquer une insuffisance de provision. – Un effet payé partiellement ne peut faire l'objet d'un autre rejet, sauf accord entre les parties.
99	OPERATION NON ADMISE	Opération ne pouvant être payée sur certaines catégories de comptes (comptes sur livrets, comptes à terme, comptes non professionnels...).



4. Codes motifs de rejet relatifs aux chèques

Code CFONB	Libellé « Chèques »	Intitulés, commentaires et particularités Règles d'utilisation
OPPOSITION SUR CHEQUE		
10	Perte	Le tireur a déclaré la perte à sa banque.
11	Vol	Le tireur a déclaré le vol à sa banque.
12	Utilisation frauduleuse	Mandataire révoqué qui continue à utiliser les formules de chèques, conjoint sans procuration...
13	Décision judiciaire	Le porteur a fait l'objet d'une décision de justice au titre d'une procédure collective.
CHEQUE PRESCRIT		
20	Chèque prescrit	Ce motif unique s'applique lorsque le chèque est présenté au-delà d'un an augmenté du délai de présentation à compter de la date de création du chèque.
CHEQUE IRREGULIER		
30	Absence d'une mention obligatoire	Notamment "absence de signature".
31	Signature non conforme	Signature(s) non conforme(s) au(x) spécimen(s) déposé(s.). Il n'y a pas d'opposition.
32	Insuffisance signature	Manque une ou plusieurs signatures pour que le chèque soit valide.



Code CFONB	Libellé « Chèques »	Intitulés, commentaires et particularités Règles d'utilisation
33	Falsification Surcharge	Chèque qui, après avoir été régulièrement émis, est modifié frauduleusement par un tiers ou le bénéficiaire en ce qui concerne une ou plusieurs de ses mentions (montant, nom du bénéficiaire, signature). Il n'y a pas d'opposition.
34	Faux chèque	Fraude sur les informations pré marquées du chèque (chèque créé de toute pièce comportant des coordonnées exactes ou erronées). Il n'y a pas d'opposition.
35	Absence ou irrégularité de l'endos	
COMPTE INDISPONIBLE		
40	Décision judiciaire	Le tireur a fait l'objet d'une décision de justice au titre d'une procédure collective. Commentaires : dans le cas où il est prouvé que la date d'émission est antérieure à l'ouverture de la procédure collective, le chèque, même présenté postérieurement, pourrait être en principe honoré.
41	Saisie attribution ou conservatoire	
42	Avis à tiers détenteur	
43	Décès du titulaire	
44	Dénonciation de convention de compte collectif	
45	Motif réglementaire	Le rejet est dû à une contrainte réglementaire, EMBARGOS / GELS DES AVOIRS / MESURES RESTRICTIVES



Code CFONB	Libellé « Chèques »	Intitulés, commentaires et particularités Règles d'utilisation
PROVISION INSUFFISANTE		
60	Chèque impayé pour le montant total	Si le chèque est impayé pour son montant total.
61	Paiement partiel	S'il y a un paiement partiel.
62	Compte clôturé	Le compte est clôturé.

5. Récapitulatif des codes CFONB applicables à l'ensemble des moyens de paiement

Ce tableau est une synthèse partielle des chapitres précédents. Il permet d'appréhender les motifs de rejet/retour applicables à chaque service de paiement mentionné.

*Libellés spécifiques applicables au chèque

CODE	LIBELLE STANDARD (24 caractères)	Virement SEPA	Virement SEPA instantané	demandes de restitution des fonds - Recall virement SEPA	demandes de restitution des fonds - Recall vir SEPA instantané	Réponse au recall Vir SEPA et vir instantané	demandes de retour de fonds à l'initiative du client (RFRO)	Réponse au RFRO	Prélèvement SEPA	Prélèvement SEPA interentreprises	LCR/BOR	Chèque
01	Endos Erroné										X	
02	Echéance hors limite										X	
03	Date incohérente										X	
04	Réclamation partielle										X	
05	Réclamation totale										X	
06	Non-retour d'acceptation										X	
10	Perte											X
11	Annulation Bancaire/vol*										X	X
12	Coord. Banc. Inexploit/Utilisation frauduleuse*	X	X				X		X	X	X	X
13	Créance non identifiable/Décision judiciaire*										X	X
14	Cpte Soldé Clôturé Viré	X	X			X		X	X	X	X	
16	Destinataire non reconnu										X	
18	Emetteur non reconnu								X	X	X	
19	Créance cédée à autre bq										X	
20	Provision insuffisante/Chèque prescrit*					X		X	X	X	X	X
21	Service indisponible		X									
22	Service indisponible		X									

CODE	LIBELLE STANDARD (24 caractères)	Virement SEPA	Virement SEPA instantané	demandes de restitution des fonds - Recall virement SEPA	demandes de restitution des fonds - Recall vir SEPA instantané	Réponse au recall Vir SEPA et vir instantané	demandes de retour de fonds à l'initiative du client (RFRO)	Réponse au RFRO	Prélèvement SEPA	Prélèvement SEPA interentreprises	LCR/BOR	Chèque
23	Erreur traitement		X									
24	Erreur traitement		X									
25	Paiement non reçu		X			X		X				
26	Suspension		X									
27	Suspension		X									
28	Montant non autorisé		X									
29	Règlement impossible		X						X	X		
30	Absence d'une mention obligatoire											X
31	Pas d'autorisation/Signature non conforme*			X	X	X		X	X	X	X	X
32	Décision judiciaire/Insuffisance signature*										X	X
33	Falsification surcharge											X
34	Opposition sur compte/Faux chèque*	X	X						X	X	X	X
35	Titulaire décédé/Absence ou irrégularité de l'endos*	X	X						X	X	X	X
39	Ne paie que LCR ou BOR										X	
40	Décision judiciaire											X

CODE	LIBELLE STANDARD (24 caractères)	Virement SEPA	Virement SEPA instantané	demandes de restitution des fonds - Recall virement SEPA	demandes de restitution des fonds - Recall vir SEPA instantané	Réponse au recall Vir SEPA et vir instantané	demandes de retour de fonds à l'initiative du client (RFRO)	Réponse au RFRO	Prélèvement SEPA	Prélèvement SEPA interentreprises	LCR/BOR	Chèque
41	Saisie attribution ou conservatoire											X
42	Avis à tiers détenteur											X
43	Décès du titulaire											X
44	Dénonciation de convention de compte collectif											X
45	Motif réglementaire											X
50	Ne concerne pas l'établissement											X
51	Circuit d'échange incorrect											X
52	Code opération incorrect/Banque hors échange*	X	X						X	X		X
53	Vignette non parvenue											X
54	Adresse invalide/Doublon présumé*	X	X									X
55	IC inexploitable											X
57	Format invalide	X		X	X				X	X		
58	Sur ordre du client (bénéficiaire)	X	X			X	X	X	X	X		
59	Raison non communiquée	X	X						X	X		

CODE	LIBELLE STANDARD (24 caractères)	Virement SEPA	Virement SEPA instantané	demandes de restitution des fonds - Recall virement SEPA	demandes de restitution des fonds - Recall vir SEPA instantané	Réponse au recall Vir SEPA et vir instantané	demandes de retour de fonds à l'initiative du client (RFRO)	Réponse au RFRO	Prélèvement SEPA	Prélèvement SEPA interentreprises	LCR/BOR	Chèque
60	Code banque incorrect/Chèque impayé pour le montant total*	X	X						X	X		X
61	Heure limite dépassée/Paiement partiel*	X	X									X
62	Motif réglementaire/Compte clôturé*	X	X			X		X	X	X		X
63	Service spécifique								X	X		
64	Doublon	X	x	X	X				X	X		
65	Retour suite demandée					X		X				
66	Donnée mandat incorrecte								X	X		
70	Tirage contesté										X	
71	Reçu à tort/déjà réglé					X		X			X	
72	Code acceptation erroné										X	
73	Montant contesté						X				X	
74	Date échéance contestée										X	
75	Demande de prorogation										X	
76	Réclamation tardive										X	
80	Contestation débiteur								X			
88	Banque hors échanges	X	X						X	X	X	
90	Paiement partiel du titre										X	
99	Opération non admise	X	X						X		X	



6. Tableaux de correspondance entre les codes motifs ISO et CFONB

Le code motif de rejet des opérations nationales était restitué sur 2 caractères et correspondait au code rejet interbancaire selon la norme définie par le CFONB.

Dans le standard ISO 20022 les codes motifs de rejet/retour sont codifiés sur 4 caractères.

Afin de permettre une évolution sans rupture avec l'existant, une correspondance entre ces deux codifications a été élaborée dans les tableaux qui suivent.

6.1. Tableau de correspondance pour les opérations SEPA

Cette liste est indiquée à titre informatif, elle ne contient pas l'ensemble des codes ISO mais uniquement ceux utilisés dans le cadre des paiements SEPA.

La liste complète et actualisée des codes ISO 20022 possibles (ExternalReturnReason1Code) se trouve sur le site de l'ISO 20022 à l'adresse suivante : www.iso20022.org.



Code ISO	ISO Name SEPA Reason Libellé Standard CFONB	Code CFONB	Virements SEPA								Prélèvements SEPA						
			Virement - Rejet (Reject)	Virement - Retour (Return)	Virement SEPA Instantané reject	Virement – Rappel de fonds (Recall)	Virement SEPA Instantané Rappel de fonds (Recall)	Virements SEPA et SEPA Instantané Rép Posit/ Nég. à Recall (Positive or Negative Answer to a Recall)	RFRO	Réponse au RFRO	Prélèvement - Rejet (Reject)	Prélèvement - Retour (Return)	Prélèvement remboursement (Refund)	Prélèvements - Reversement (Reversal)	Prélèvements interentreprises rejet (Reject)	Prélèvements interentreprises retour (return)	Prélèvements interentreprises Reversement (Reversal)
AB05	Timeout Creditor Agent <i>Transaction stopped due to timeout at the Creditor Agent.</i> Heure limite dépassée <i>L'opération n'a pas pu être traitée dans le délai se rapportant au SCT Inst.</i>	61			X												
AB06	Timeout Instructed Agent <i>Transaction stopped due to timeout at the Instructed Agent.</i> Heure limite dépassée <i>Le délai maximum d'exécution (Time out) constaté par l'un des intervenants</i>	61			X												
AB07	Offline Agent <i>Agent of message is not online. Generic usage if it cannot be determined who exactly is not online.</i> Service indisponible <i>L'un quelconque des intervenants dans la procédure de traitement du SCT Inst n'est pas disponible.</i>	21			X												
AB08	Offline Creditor Agent <i>Creditor Agent is not online.</i> Service indisponible <i>La banque du bénéficiaire n'est pas disponible pour assurer le service (hors ligne).</i>	22			X												



Code ISO	ISO Name SEPA Reason Libellé Standard CFONB	Code CFONB	Virements SEPA								Prélèvements SEPA						
			Virement - Rejet (Reject)	Virement - Retour (Return)	Virement SEPA Instantané reject	Virement – Rappel de fonds (Recall)	Virement SEPA Instantané Rappel de fonds (Recall)	Virements SEPA et SEPA Instantané Rép Posit/ Nég. à Recall (Positive or Negative Answer to a Recall)	RFRO	Réponse au RFRO	Prélèvement - Rejet (Reject)	Prélèvement - Retour (Return)	Prélèvement remboursement (Refund)	Prélèvements - Reversement (Reversal)	Prélèvements interentreprises rejet (Reject)	Prélèvements interentreprises retour (return)	Prélèvements interentreprises Reversement (Reversal)
AB09	Error Creditor Agent <i>Transaction stopped due to error at the Creditor Agent.</i> Erreur traitement <i>Erreur de traitement de la banque du bénéficiaire</i>	23			X												
AB10	Error Instructed Agent <i>Transaction stopped due to error at the Instructed Agent.</i> Erreur traitement <i>Erreur de traitement de la banque intermédiaire (participante au système d'échange temps réel)</i>	24			X												
AC01	IncorrectAccountNumber <i>Account Identifier incorrect</i> Coord. Banc.inexploitable <i>Le format de l'IBAN est incorrect.</i> <i>L'IBAN n'existe pas sur les livres de la banque du débiteur</i>	12	X	X	X						X	X		X	X		
AC03	Wrong IBAN <i>Wrong unique identifier of the Beneficiary</i> Coord. Banc.inexploitable <i>Le donneur d'ordre a adressé un virement SEPA / SCT Inst sous un mauvais IBAN</i>	12								X							
AC04	ClosedAccountNumber <i>Account closed</i> Compte soldé clôturé viré / Compte clôturé	14		X	X			X		X	X			X	X		



Code ISO	ISO Name SEPA Reason Libellé Standard CFONB	Code CFONB	Virements SEPA								Prélèvements SEPA						
			Virement - Rejet (Reject)	Virement - Retour (Return)	Virement SEPA Instantané reject	Virement – Rappel de fonds (Recall)	Virement SEPA Instantané Rappel de fonds (Recall)	Virements SEPA et SEPA Instantané Rép Posit/ Nég. à Recall (Positive or Negative Answer to a Recall)	RFRO	Réponse au RFRO	Prélèvement - Rejet (Reject)	Prélèvement - Retour (Return)	Prélèvement remboursement (Refund)	Prélèvements - Reversement (Reversal)	Prélèvements interentreprises rejet (Reject)	Prélèvements interentreprises retour (return)	Prélèvements interentreprises Reversement (Reversal)
AC06	BlockedAccount <i>Account blocked (SCT-SDD) / Account blocked for SDD by the debtor</i> Opposition sur compte / Compte bloqué <i>Prélèvement SEPA interdit par le débiteur sur ce compte. Le client a interdit tout prélèvement SEPA au débit de son compte. Le compte est bloqué à la suite d'une décision Judiciaire (dépôt de bilan), d'une saisie arrêt ou d'un avis à tiers détenteur ou décisions d'embargo.</i>	34		X	X							X	X		X	X	
AC13	InvalidDebtorAccountType <i>Debtor account is a consumer account</i> <i>Le titulaire du compte est un consommateur</i>	31												X	X		
AG01	TransactionForbidden <i>SCT forbidden on this type of account (saving account)</i> <i>SDD forbidden on this account for regulatory reason</i> Opération non admise <i>Pour des raisons réglementaires, ce compte n'est pas éligible au prélèvement et ne peut pas être débité (comptes d'épargne, livret A, CIF, CEL, PEL, LDD, ...),</i>	99		X	X							X	X				



Code ISO	ISO Name SEPA Reason Libellé Standard CFONB	Code CFONB	Virements SEPA								Prélèvements SEPA						
			Virement - Rejet (Reject)	Virement - Retour (Return)	Virement SEPA Instantané reject	Virement – Rappel de fonds (Recall)	Virement SEPA Instantané Rappel de fonds (Recall)	Virements SEPA et SEPA Instantané Rép Posit/ Nég. à Recall (Positive or Negative Answer to a Recall)	RFRO	Réponse au RFRO	Prélèvement - Rejet (Reject)	Prélèvement - Retour (Return)	Prélèvement remboursement (Refund)	Prélèvements - Reversement (Reversal)	Prélèvements interentreprises rejet (Reject)	Prélèvements interentreprises retour (return)	Prélèvements interentreprises Reversement (Reversal)
AG02	InvalidBankOperationCode <i>Reject (SCT-SDD) / Return (SDD) : Operation code /Transaction code/ sequence type incorrect / Return SCT /Sct Inst</i> Code opération incorrect <i>Le code opération indiqué est incorrect</i> <i>Le créancier n'a pas respecté le bon séquençement pour la présentation de l'opération, par exemple : Récurrent après un one off</i>	52	X	X	X							X	X			X	X
AG09	Payment Not Received <i>Original payment never received</i> Paiement non reçu <i>Paiement d'origine non reçu suite à la réception d'une demande d'investigation de la banque du donneur d'ordre</i>	25			X												
AG10	Agent Suspended <i>Agent of message is suspended from the Real Time Payment system</i> Suspension <i>L'un des acteurs est suspendu du système d'échange temps réel</i>	26			X												
AG11	Creditor Agent Suspended <i>Creditor Agent of message is suspended from the Real Time Payment system.</i> Suspension <i>La banque du bénéficiaire est suspendue du système d'échange temps réel.</i>	27			X												



Code ISO	ISO Name SEPA Reason Libellé Standard CFONB	Code CFONB	Virements SEPA								Prélèvements SEPA						
			Virement - Rejet (Reject)	Virement - Retour (Return)	Virement SEPA Instantané reject	Virement - Rappel de fonds (Recall)	Virement SEPA Instantané Rappel de fonds (Recall)	Virements SEPA et SEPA Instantané Rép Posit/ Nég. à Recall (Positive or Negative Answer to a Recall)	RFRO	Réponse au RFRO	Prélèvement - Rejet (Reject)	Prélèvement - Retour (Return)	Prélèvement remboursement (Refund)	Prélèvements - Reversement (Reversal)	Prélèvements interentreprises rejet (Reject)	Prélèvements interentreprises retour (return)	Prélèvements interentreprises Reversement (Reversal)
AM02	Not Allowed Amount <i>Amount exceeds the maximum authorised amount</i> Montant non autorisé <i>Le montant du virement excède le montant autorisé. L'opération ne peut pas être exécutée.</i>	28			X												
AM04	Insufficient Funds <i>Insufficient funds</i> Provision insuffisante. <i>La provision sur le compte de paiement du débiteur n'est pas suffisante pour payer le montant total de la transaction.</i>	20							X	X	X			X	X		
AM05	Duplication <i>Duplicate payment (SCT et SCT Inst) / Duplicate collection (SDD)</i> Doublon <i>La même opération a déjà été traitée par la banque du débiteur</i>	64	X	X	X						X	X		X	X	X	X
AM09	Wrong amount Montant contesté <i>Montant erroné dans le Virement SEPA /SCT Inst</i>	73								X							
AM23	Amount Exceeds Settlement Limit <i>Transaction amount exceeds settlement limit.</i> Liquidité banque insuffisante	29			X												
ARDT	Code non ISO, propriétaire SEPA <i>The transaction has already been returned</i> Opération d'origine déjà retournée	71							X	X							



Code ISO	ISO Name SEPA Reason Libellé Standard CFONB	Code CFONB	Virements SEPA								Prélèvements SEPA						
			Virement - Rejet (Reject)	Virement - Retour (Return)	Virement SEPA Instantané reject	Virement - Rappel de fonds (Recall)	Virement SEPA Instantané Rappel de fonds (Recall)	Virements SEPA et SEPA Instantané Rép Posit/ Nég. à Recall (Positive or Negative Answer to a Recall)	RFRO	Réponse au RFRO	Prélèvement - Rejet (Reject)	Prélèvement - Retour (Return)	Prélèvement remboursement (Refund)	Prélèvements - Reversement (Reversal)	Prélèvements interentreprises rejet (Reject)	Prélèvements interentreprises retour (return)	Prélèvements interentreprises Reversement (Reversal)
BE04	MissingCreditorAddress <i>Account Address invalid</i> Adresse invalide	54		X	X												
BE05	UnrecognisedInitiatingParty <i>Identifier of the creditor incorrect</i> Emetteur non reconnu <i>L'ICS ne figure pas dans la base des références nationales dont il prétend relever</i>	18									X	X			X	X	
CNOR	Creditor bank is not registered <i>Creditor bank is not registered under this BIC in the CSM</i> Banque hors échanges	88	X		X						X				X		
CUST	CustomerDecision <i>Beneficiary's Refusal</i> Sur ordre du client (bénéficiaire)	58						X	X	X							
DUPL	DuplicatePayment <i>Duplicate sending</i> Doublon	64				X	X										
ED05	Settlement failed <i>Settlement of the collection failed</i> Règlement impossible <i>Le règlement du SCT/SDD/B2B a échoué. (La banque initiatrice du SCT ou la banque du débiteur ou le CSM doit déclarer une défaillance de règlement)</i>	29	X								X				X		



Code ISO	ISO Name SEPA Reason Libellé Standard CFONB	Code CFONB	Virements SEPA								Prélèvements SEPA							
			Virement - Rejet (Reject)	Virement - Retour (Return)	Virement SEPA Instantané reject	Virement – Rappel de fonds (Recall)	Virement SEPA Instantané Rappel de fonds (Recall)	Virements SEPA et SEPA Instantané Rép Posit/ Nég. à Recall (Positive or Negative Answer to a Recall)	RFRO	Réponse au RFRO	Prélèvement - Rejet (Reject)	Prélèvement - Retour (Return)	Prélèvement remboursement (Refund)	Prélèvements - Reversement (Reversal)	Prélèvements interentreprises rejet (Reject)	Prélèvements interentreprises retour (return)	Prélèvements interentreprises Reversement (Reversal)	
FF01	InvalidFileFormat <i>invalid file format</i> Format invalide <i>Le fichier n'est pas correct ou n'est pas correctement rempli. Il y a une erreur de syntaxe</i> <i>Concerne des erreurs techniques portant sur l'absence de données obligatoires, leur validité, leur cohérence, ou des caractères non admis</i>	57	X		X							X				X		
FOCR	FollowingCancellationRequest <i>Positive answer to the recall</i> Retour en réponse positive à un Recall	65							X		X							
FRAD	→ Code non ISO, propriétaire SEPA <i>Fraudulent originated credit transfer</i> Virement d'origine frauduleuse	31				X	X											
LEGL	LegalDecision <i>Legal reasons</i> Motif réglementaire	62							X		X							



Code ISO	ISO Name SEPA Reason Libellé Standard CFONB	Code CFONB	Virements SEPA								Prélèvements SEPA						
			Virement - Rejet (Reject)	Virement - Retour (Return)	Virement SEPA Instantané reject	Virement – Rappel de fonds (Recall)	Virement SEPA Instantané Rappel de fonds (Recall)	Virements SEPA et SEPA Instantané Rép Posit/ Nég. à Recall (Positive or Negative Answer to a Recall)	RFRO	Réponse au RFRO	Prélèvement - Rejet (Reject)	Prélèvement - Retour (Return)	Prélèvement remboursement (Refund)	Prélèvements - Reversement (Reversal)	Prélèvements interentreprises rejet (Reject)	Prélèvements interentreprises retour	Prélèvements interentreprises Reversement (Reversal)
MD01	<p>NoMandate (SDD) Unable to obtain mandate confirmation from the Debtor (SDD B2B) No valid mandate Pas d'autorisation / Absence de mandat Le mandat n'existe pas, le débiteur n'a pas signé de mandat ou donné son consentement pour être débité par prélèvement SEPA. Remboursement pour transaction non autorisée (jusqu'à 13 mois après la date de débit du compte). Le mandat est annulé ou révoqué. Le mandat est caduc (selon la règle des 36 mois d'inactivité).</p>	31									X	X	X		X	X	



Code ISO	ISO Name SEPA Reason Libellé Standard CFONB	Code CFONB	Virements SEPA								Prélèvements SEPA						
			Virement - Rejet (Reject)	Virement - Retour (Return)	Virement SEPA Instantané reject	Virement – Rappel de fonds (Recall)	Virement SEPA Instantané Rappel de fonds (Recall)	Virements SEPA et SEPA Instantané Rép Posit/ Nég. à Recall (Positive or Negative Answer to a Recall)	RFRO	Réponse au RFRO	Prélèvement - Rejet (Reject)	Prélèvement - Retour (Return)	Prélèvement remboursement (Refund)	Prélèvements - Reversement (Reversal)	Prélèvements interentreprises rejet (Reject)	Prélèvements interentreprises retour (return)	Prélèvements interentreprises Reversement (Reversal)
MD02	MissingMandatoryInformationInMandat <i>Mandate data missing or incorrect</i> Donnée mandat incorrecte <i>Les données du mandat de l'opération ne sont pas identiques à celles du mandat.</i> <i>Les amendements n'ont pas été communiqués.</i> <i>La date du mandat n'est pas correcte (ex : date postérieure à la date de règlement de l'opération)</i> <i>Les données du mandat reçues ne sont pas cohérentes avec les données reçues pour la même RUM.</i> <i>Les données amendées du mandat ne sont pas reprises dans l'opération suivante.</i> <i>Les données du mandat amendé sont identiques à celles communiquées initialement.</i>	66										X				X	
MD06	RefundRequestByEndCustomer <i>Disputed authorised transaction</i> Contestation débiteur / Contestation d'une opération autorisée <i>Désaccord du débiteur quel que soit le motif.</i> <i>Droit à remboursement du débiteur exprimé dans les 8 semaines de la date de règlement.</i>	80														X	
MD07	EndCustomerDeceased <i>Beneficiary deceased (SCT/SCT Inst) / Debtor deceased (SDD)</i> Titulaire décédé	35		X	X							X	X			X	X



Code ISO	ISO Name SEPA Reason Libellé Standard CFONB	Code CFONB	Virements SEPA								Prélèvements SEPA						
			Virement - Rejet (Reject)	Virement - Retour (Return)	Virement SEPA Instantané reject	Virement - Rappel de fonds (Recall)	Virement SEPA Instantané Rappel de fonds (Recall)	Virements SEPA et SEPA Instantané Rép Posit/ Nég. à Recall (Positive or Negative Answer to a Recall)	RFRO	Réponse au RFRO	Prélèvement - Rejet (Reject)	Prélèvement - Retour (Return)	Prélèvement remboursement (Refund)	Prélèvements - Reversement (Reversal)	Prélèvements interentreprises rejet (Reject)	Prélèvements interentreprises retour (return)	Prélèvements interentreprises Reversement (Reversal)
MS02	NotSpecifiedReasonCustomerGenerated <i>By order of the beneficiary (SCT/SCT Inst) / Refusal by debtor (SDD - Reject/Return) / Reason not specified</i> Sur ordre du client bénéficiaire / Refus du débiteur <i>Le bénéficiaire ne souhaite pas être crédité et rejette le virement (SDD - Reversal)</i> <i>Refus de payer du débiteur : Demande du débiteur d'interdire tout prélèvement SEPA correspondant à un couple d'ICS/RUM donné (mise en place d'une opposition par le débiteur).</i>	58		X	X							X	X		X	X	X
MS03	NotSpecifiedReasonAgentGenerated <i>Reason not specified</i> Raison non communiquée par la banque destinataire	59	X	X	X							X	X		X	X	X
NOAS	NoAnswerFromCustomer <i>No response from beneficiary</i> d'autorisation <i>Pas de réponse du bénéficiaire</i>	31						X		X							
NOOR	NoOriginalTransactionReceived <i>Original credit transfer never received</i> Paiement non reçu <i>Reçu à tort car opération d'origine non reçue</i>	25						X		X							



Code ISO	ISO Name SEPA Reason Libellé Standard CFONB	Code CFONB	Virements SEPA								Prélèvements SEPA						
			Virement - Rejet (Reject)	Virement - Retour (Return)	Virement SEPA Instantané reject	Virement – Rappel de fonds (Recall)	Virement SEPA Instantané Rappel de fonds (Recall)	Virements SEPA et SEPA Instantané Rép Posit/ Nég. à Recall (Positive or Negative Answer to a Recall)	RFRO	Réponse au RFRO	Prélèvement - Rejet (Reject)	Prélèvement - Retour (Return)	Prélèvement remboursement (Refund)	Prélèvements - Reversement (Reversal)	Prélèvements interentreprises rejet (Reject)	Prélèvements interentreprises retour (return)	Prélèvements interentreprises Reversement (Reversal)
RC01	BankIdentifierIncorrect Bank identifier incorrect (i.e invalid BIC) Identifiant bancaire de la banque destinataire est incorrect <i>Le BIC du débiteur n'est pas correct, soit pour une raison liée au format, soit parce qu'il n'est pas valide (faux)</i>	60	X	X	X									X	X		
RC07	InvalidCreditorBICIdentifier Incorrect BIC of the beneficiary bank Le BIC de la banque du bénéficiaire est faux dans l'ACVS	60															
RR01	MissingDebtorAccountorIdentification Regulatory Reason Motif réglementaire. <i>Absence du numéro de compte du donneur d'ordre / du débiteur ou de son identification</i>	62	X	X	X									X	X		
RR02	MissingDebtorNameorAddress Regulatory Reason Motif réglementaire. <i>Absence du nom ou de l'adresse du donneur d'ordre / débiteur.</i>	62	X	X	X									X	X		
RR03	MissingCreditorNameorAddress Regulatory Reason Motif réglementaire. <i>Absence du nom du créancier. L'adresse est optionnelle. Absence du nom ou adresse du bénéficiaire</i>	62	X	X	X									X	X		
RR04	RegulatoryReason Regulatory Reason Motif réglementaire	62	X	X	X									X	X		



Code ISO	ISO Name SEPA Reason Libellé Standard CFONB	Code CFONB	Virements SEPA								Prélèvements SEPA						
			Virement - Rejet (Reject)	Virement - Retour (Return)	Virement SEPA Instantané reject	Virement – Rappel de fonds (Recall)	Virement SEPA Instantané Rappel de fonds (Recall)	Virements SEPA et SEPA Instantané Rép Posit/ Nég. à Recall (Positive or Negative Answer to a Recall)	RFRO	Réponse au RFRO	Prélèvement - Rejet (Reject)	Prélèvement - Retour (Return)	Prélèvement remboursement (Refund)	Prélèvements - Reversement (Reversal)	Prélèvements interentreprises rejet (Reject)	Prélèvements interentreprises retour (return)	Prélèvements interentreprises Reversement (Reversal)
SL01	SpecificServiceOfferedByDebtorAgent <i>Due to specific service offered by the debtor agent</i> Service spécifique. Utilisé dans le domaine de la protection du débiteur, notamment pour des raisons légales liées au règlement EU 260/2012 (article 5).	63									X	X			X	X	
TECH	→ Code non ISO, propriétaire SEPA <i>Technical problems resulting in erroneous SCTs</i> <i>SCT non conforme dû à un problème technique</i>	57				X	X										
TM01	CutOffTime <i>File receive after Cut-off time</i> Heure limite dépassée <i>Le délai maximum d'exécution (Time out) constaté par l'un des intervenants</i> <i>L'opération n'a pas pu être traitée dans le délai se rapportant au SCT Inst.</i>	61	X		X												

6.2. Tableau de correspondance pour les opérations nationales

Certains codes CFONB, utilisés anciennement pour les virements et/ou prélèvements nationaux, ne peuvent plus être utilisés pour les opérations SEPA. Cependant, afin de permettre leur éventuelle restitution en format ISO 20022, une correspondance est prévue.

Code CFONB	Définition Libellé Standard CFONB	ISO Name	Code ISO
16	Destinataire non reconnu	UnknownEndCustomer	BE06
32	Décision judiciaire	BlockedAccount	AC06
75	Demande de prorogation	SpecificServiceOfferedByDebtorAgent	SL01
76	Réclamation tardive	NotSpecifiedReasonCustomerGenerated	MS02